



HÖGSKOLAN
DALARNA

Examensarbete

Kandidatnivå

Une étude sur la corrélation entre la culture et la langue par l'emploi du wolof dans *La grève des báttu* d'Aminata Sow Fall

Författare: Anita Feutrel

Handledare: Charlotte Lindgren

Examinator: Monika Stridfeldt

Ämne/huvudområde: franska

Kurskod: FR2028

Poäng: 15 hp

Ventilerings-/examinationsdatum: 2019-01-07

Vid Högskolan Dalarna har du möjlighet att publicera ditt examensarbete i fulltext i DiVA. Publiceringen sker Open Access, vilket innebär att arbetet blir fritt tillgängligt att läsa och ladda ned på nätet. Du ökar därmed spridningen och synligheten av ditt examensarbete.

Open Access är på väg att bli norm för att sprida vetenskaplig information på nätet. Högskolan Dalarna rekommenderar såväl forskare som studenter att publicera sina arbeten Open Access.

Jag/vi medger publicering i fulltext (fritt tillgänglig på nätet, Open Access):

Ja

Nej

Résumé

Ce mémoire met en lumière la corrélation qui existe entre l'utilisation d'une langue et sa culture. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le roman *La grève des bàttu* par Aminata Sow Fall (2011). La thèse de départ est que la culture de l'auteur influe sur sa narration ainsi que sur le vocabulaire utilisé. Dans cette étude nous mettons en évidence les traits caractéristiques de la société sénégalaise trouvés dans le texte de ce roman. Nous faisons également un bref survol de l'histoire du Sénégal étant donné que cela influe sur la situation langagière de ce pays, ainsi que dans de nombreuses anciennes colonies françaises. Le Sénégal est pris en étau entre une langue officielle, dans ce cas le français et une langue véhiculaire, ici le wolof, un mélange entre modernité et tradition. Nous démontrerons que cette dualité du langage est indispensable à l'auteur pour exprimer au plus près son ressenti et tout ce qui est lié à la culture du pays.

Abstract

The relationship between a language and its culture is highlighted in this study through the Senegalese writer Aminata Sow Fall's book *La grève des bàttu*. The need of using a native language for all aspects connected to its culture is pointed out by the major characteristics of the Senegalese culture as well as the language used to describe these. The study also considers the difficulties that many of the foreign colonies, like Senegal, are experiencing regarding the language. Senegal is being stuck between an official language which in this case is French, representing modernity, and a local language such as Wolof representing tradition. We will show that both languages are being just as necessary for the author, aiming to be as trustworthy as possible telling her story.

Table des matières

Introduction	1
But du mémoire	3
Méthode.....	4
1. Aperçu historique	4
1.1. Ancienne colonie française	4
1.2. L'ethnie des Wolofs	5
1.3. Le plurilinguisme	5
1.4. La politique linguistique: l'enseignement après l'indépendance	6
1.5. La liberté d'expression devient officielle.....	8
1.6. Le français au Sénégal d'aujourd'hui.....	8
2. La corrélation entre la langue et la culture dans <i>La Grève des bàttu</i>	9
3. Références verbales africaines	10
3.1. L'utilisation du wolof.....	10
3.2. Pour les expressions	12
3.3. Le français de variété africaine	13
3.4. L'emprunt de l'arabe	13
3.5. Un langage né de la tradition africaine de conter.....	14
3.6. La palabre.....	14
3.7. Les salutations	15
4. L'héritage culturel africain.....	16
4.1. Pour les plats typiques.....	16
4.2. Pour les vêtements.....	16
4.3. Le mysticisme	16
4.4. La polygamie.....	17
5. Discussion	18

6. Conclusion.....	19
Œuvre étudiée.....	21
Bibliographie.....	21

« Si la littérature francophone doit faire vivre et faire connaître les traditions des peuples en contact, l'une des voies de transmission des cultures dans l'espace francophone est la maîtrise par l'écrivain de sa culture et de sa langue maternelle ». (Diagne, 2006 :6, comme cité par Mouto Betoko, 2013 :100)

Introduction

Le Sénégal, ancienne colonie française, situé à l'extrémité de la côte ouest du continent africain, a gardé le français comme langue officielle alors que le pays est devenu indépendant en 1960. Mais selon un rapport du Haut Conseil de la francophonie de 1990 (Cisse, 2005:104), le nombre de véritables francophones au Sénégal serait de seulement 10% de la population et pour les francophones occasionnels le taux s'élèverait à 14%, tandis que le wolof est pratiqué par environ 80% de la population. Par ce fait, le wolof est à considérer comme la principale langue véhiculaire au Sénégal aujourd'hui (Cisse, 2005:103). Le wolof, l'une des six langues vernaculaires ayant reçu le statut de langue nationale au Sénégal, est pratiqué partout sur le territoire, contrairement aux autres cinq langues indigènes, dont l'usage se restreint souvent à une pratique locale ou dans le meilleur des cas, régionale (Daff, 1998:s.p).

Quant à l'usage du français aujourd'hui, on le trouve principalement dans le milieu scolaire, dans l'administration et dans la presse. A part ces trois domaines mentionnés, où le français bénéficie encore de sa place en tant que langue officielle, l'usage du français est devenu plus restreint au profit des langues nationales. Presque toute communication quotidienne se fait en langue vernaculaire, que cela soit dans la rue, chez le commerçant ou pendant la récréation à l'école, et c'est le wolof qui domine (Daff, 1998 :s.p). Toutefois, le français n'est pas vu comme une langue étrangère mais plutôt comme une langue élitiste utilisée au sommet de l'État, de l'administration et à l'école. La maîtrise du français reste cependant le passage obligé pour accéder à l'ascension sociale (Cisse, 2005:105).

Les Sénégalais se trouvent donc dans une situation langagière où il y a d'un côté la langue officielle - le français, qui est toutefois considérée comme une langue seconde par certains, puisque maîtrisée uniquement par une minorité de la population (Cisse, 2005:104). De l'autre côté ils ont le wolof - ou une autre langue maternelle, qu'ils utilisent pour toute communication en dehors de l'école ou du bureau. Daff, constate à ce sujet qu'il faut prendre en compte l'importance du milieu socio-culturel pour les enfants africains car : « en Afrique, aucune méthode de français, fut-elle de français langue seconde, ne parviendra jamais à combler le fossé qui sépare l'école de la vie » (1998:s.p). Cependant, depuis l'Indépendance nous notons

néanmoins un changement envers les langues locales, une volonté générale, mais aussi un besoin croissant de leur accorder une plus grande importance dans la société (Cisse, 2005:105). Selon Willane¹, ceci doit être une réalité dans beaucoup de pays francophones : comment reprendre les langues nationales parlées par une majorité de la population, tout en bénéficiant des avantages du français ? C'est un fait que jusqu'à ce jour, ce n'est pas par les langues maternelles africaines que l'on peut accéder à de hauts postes de direction ni ces langues qui facilitent la poursuite d'études supérieures.

Le fait d'être obligé de passer d'une langue à l'autre, pourrait altérer le côté littéraire de l'écriture. La bilinguïté n'est en effet pas toujours bénéfique, car pour les écrivains africains, le problème n'est pas de ne pas maîtriser le français quand ils écrivent, mais plutôt le désir de s'exprimer dans leur langue maternelle. Écrire en français leur laisse parfois « un goût d'inachevé, un désir non comblé, le désir de se voir éditer et d'être lu par leur concitoyens et non pas par les lecteurs et des universités d'autres pays » (Gierczynski-Bocande, 2005:134). Un ouvrage publié en wolof a du mal à trouver un public suffisant pour être rentable économiquement. La parution en français pourrait contourner cette difficulté, mais en faisant ainsi, l'auteur et le récit perdent leur authenticité culturelle. Il y a une opposition entre la modernité de la langue française et le côté traditionnel trouvé dans l'utilisation du wolof (Gierczynski-Bocande, 2005:135).

Nous ignorons si c'est le cas d'Aminata Sow Fall, l'auteure du roman que nous allons étudier. Elle est cependant née pendant la période de colonisation, en 1941 et nous savons que le wolof est sa langue maternelle (Gaasch, 2000:s.p). Elle a passé quelques années en France où elle a obtenu une licence en lettres modernes à la Sorbonne en 1967, puis elle est retournée au Sénégal, où elle a fait sa carrière d'écrivaine (Chanda, 2015:s.p).

Dès le début de sa carrière, elle était pourtant d'avis qu'il fallait que la littérature africaine ait la possibilité de se développer, de passer outre la précédente oppression de l'homme noir. Ce qu'elle recherchait était : « une littérature qui reflète simplement notre manière d'être, qui soit un miroir de notre âme et de notre culture » (Sow Fall citée par Chanda, 2015:s.p).

Selon elle, la littérature, la culture et l'art sont essentielles pour le bien-être des populations et des collectivités (Gaasch, 2000 :s.p).

¹ Référence à une conversation téléphonique que j'ai eue avec monsieur Willane, docteur en littérature comparée et maître de conférences à l'Université Gaston Berger de St Louis à Sénégal, le 13 Novembre 2018. Toutes les références à Willane dans cette étude viennent de cette conversation.

En conséquence, nous pourrions nous demander si elle a réussi à expliquer la culture Sénégalaise à travers la langue dans *La grève des bâttu*² ?

Ce roman est paru en 1979, année où il a d'ailleurs été présélectionné par le jury du prix Goncourt et pour lequel Aminata Sow Fall a reçu le Grand prix littéraire d'Afrique noire en 1980 (ADakar.com, 2013:s.p). En 2015 ce même roman a été distingué par le Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française. Il a également été porté à l'écran par Cheick Oumar Sissoko, cinéaste malien, en 2000 (Marivat, 2018).

Le récit prend place au Sénégal et traite le cynisme des politiciens envers les mendiants de *la Ville*, qui sont considérés comme des rejets de la société et dont ils veulent se débarrasser pour ne pas effrayer les touristes. Il faut donc assainir la ville de ces pauvres et la personne en charge du projet, le personnage principal, Mour N'Diaye, espère qu'en réussissant cette tâche, il sera récompensé par un poste de vice-président.

But du mémoire

Le but de ce mémoire est d'étudier le rapport entre culture et langue, ou plutôt les langues, à savoir le français et le wolof dans le roman d'Aminata Sow Fall, écrivaine sénégalaise. L'œuvre en question a été choisie car elle illustre la réalité d'une société multilinguistique, où l'on passe alternativement d'une langue à l'autre selon les situations. L'auteur y laisse ainsi le wolof jouer son rôle.

Nous allons analyser comment le quotidien sénégalais est exprimé à travers la langue utilisée, et comment la culture africaine se manifeste dans le langage. Nous nous intéressons également aux conséquences d'utiliser le wolof à la place du français dans certaines situations, et ce que cela apporte aux dialogues et à la narration en général.

L'œuvre se base sur une histoire qui se passe dans une ville sénégalaise, '*la Ville*', un quotidien africain où religion, tradition et mysticisme sont les fondements de la société. La question de la culture et de la langue est donc appropriée, car nous savons que la langue maternelle a une grande importance pour l'identité culturelle de chaque individu (Robert, 2009:s.p).

² Pour la suite, les citations où les références au livre seront dorénavant mentionnées par le terme « Gb » (Grève des Bâttu).

Méthode

Dans les cas du roman *La grève des battu* où le wolof est utilisé pour certaines situations, nous portons un intérêt à cette langue, afin de déterminer les situations où celle-ci est utilisée pour mieux comprendre pourquoi l'auteur choisit de s'exprimer en wolof plutôt qu'en français. La base de l'étude s'appuiera donc sur le roman cité ci-dessus, mais prendra également en considération la situation langagière au Sénégal à l'appui d'un nombre d'articles, de textes et d'études concernant les corrélations entre langue, culture et identité.

Afin de démontrer combien le wolof et la culture africaine colore ce texte littéraire, nous allons regarder la fréquence des mots en wolof par chapitre et mettre en lumière les aspects considérés comme typiques pour la culture Sénégalaise qui se manifestent dans cette narration.

Il est important de prendre en compte l'histoire du Sénégal en tant qu'ancienne colonie française. Les traits de caractère significatifs de la société sénégalaise, la complexité du nombre de langues vernaculaires et le fait d'avoir une langue « étrangère » comme langue officielle, sont effectivement quelques composants qui nous amènent à notre questionnement.

A travers cette analyse, nous allons tenter de déterminer l'importance de la culture par rapport aux conversations et plus généralement à la narration.

1. Aperçu historique

1.1. Ancienne colonie française

La complexité de langues dans cette ancienne colonie est liée à son histoire. Le Sénégal est devenu colonie française par le traité de Paris, signé le 30 mai 1814, et il est ensuite resté français pendant plus de cent ans, jusqu'en 1960, année où il a obtenu son indépendance. Durant cette période, la seule langue permise officiellement était le français. En conséquence, son usage était nécessaire pour toute communication administrative, judiciaire et scolaire. C'est seulement après l'indépendance qu'a commencé une « indigénisation » du français, qui était fortement connectée avec « le pouvoir, la culture, voire les valeurs du colonisateur » (Fall., 2010:s.p). Selon Fall (2010:s.p), nombreux sont les Africains qui ne s'identifient pas au français, et pour cette raison « revendiquent leurs cultures et leurs langues ». Comme mentionné dans l'introduction, Amiata Sow Fall est née avant l'indépendance, en 1941.

1.2. L'ethnie des Wolofs

Afin de mieux comprendre la présence de la langue du wolof dans cette œuvre littéraire sénégalaise, il semble nécessaire d'acquérir une certaine connaissance générale des Wolofs, ethnie ayant le wolof comme idiome. Parmi de nombreuses ethnies existantes sur le territoire sénégalais, la plus grande est celle des Wolofs, une ethnie musulmane, à l'origine un peuple d'agriculteurs. Celle-ci constitue en effet environ 40% de la population sénégalaise. Au moment de l'indépendance, étant donné que le wolof était largement répandu, il n'a éprouvé aucune difficulté à s'établir sur tout le territoire, devenant ainsi une langue véhiculaire. En effet, si l'ethnie des Wolofs représente 40% de la population, on compte cependant plus de 80% des Sénégalais qui parlent et comprennent cet idiome (Leclerc, 2015:s.p). Depuis 1971, le wolof peut également se proclamer « langue nationale ». Avec le français c'est la langue la plus comprise de toutes, et aujourd'hui le monde des affaires et le commerce se voient dominés par le wolof, en particulier dans les grandes agglomérations. Comme toute langue, le wolof s'est développé lui aussi, en se renforçant avec des mots en français, en arabe, mais aussi en d'autres langues nationales (Leclerc, 2015:s.p).

1.3. Le plurilinguisme

Le fait de parler plusieurs langues est dans la plupart des cas un avantage, car cela nous permet de communiquer avec un plus grand nombre de personnes, néanmoins cela peut parfois entraîner des perturbations linguistiques et une perte partielle de l'identité culturelle (Pairault 1982:89). L'indépendance du Sénégal a effectivement été un point de départ pour un nouveau mouvement linguistique car selon nous, il n'a plus été possible d'ignorer l'importance de la culture dans l'apprentissage des langues. Langue et culture sont en relation et forment ensemble des composants vitaux pour l'identité culturelle de chacun (Mouto Betoko, 2013:s.p). La politique linguistique du Sénégal tourne autour de deux pôles qui sont la promotion des langues indigènes afin qu'elles deviennent des bases culturelles et le maintien du français comme entité officielle et internationale (Daff, 1998:s.p). Comme la plupart des pays anciennement colonisés par la France, le Sénégal a conservé lors de son indépendance, l'unilinguisme du français même si cela va à l'encontre de la réalité sociale plurilinguiste du pays (Halaoui, 2002:353).

Un autre problème auquel les autorités sénégalaises sont confrontées, est que plus de la moitié de la population est encore analphabète. En effet, selon la directrice de l'Alphabétisation et des Langues nationales Madame Diof (citée par *La vie sénégalaise*, 2017:s.p), le taux de la population qui ne sait ni écrire ni lire s'élève à 54,6%, dont 67% de femmes. Pour les écrivains

choisissant de rédiger un livre en une langue nationale, ceci pose également quelques problèmes. À cause du taux élevé d'analphabétisme et du pouvoir d'achat du Sénégalais moyen, cela devient une question économique pour les éditeurs - il n'y a pas un public suffisant. Le manque d'éditeurs devient alors décourageant pour les auteurs qui désirent écrire en langues nationales, et pour qui ceci est vu comme « un devoir citoyen et culturel, puisque sans production écrite, une langue risque de disparaître à long terme » (Gierczynski-Bocandé, 2005:136).

1.4. La politique linguistique: l'enseignement après l'indépendance

Peu de temps après l'indépendance, une tentative pour introduire les langues nationales dans l'enseignement a pourtant été faite par le président Léopold Senghor. Cependant, cette idée a dû être abandonnée rapidement, lorsqu'on s'est aperçu que les langues nationales souffraient généralement d'un manque grammatical aussi bien que lexical quant aux termes spécifiques utilisés dans les matières enseignées, comme par exemple les sciences. Le français, par contre, déjà établi dans l'enseignement par les colons, couvrait tout lexic et grammaire nécessaires dans toutes les matières. C'est donc pour cette raison que l'on a poursuivi avec le français comme langue dans l'éducation scolaire (De Halleux, 2018:s.p). D'un autre côté, le français véhiculait en même temps des mots étrangers à la culture africaine. A ce sujet, Pairault fait référence à des témoignages de quelques Ivoiriens qui ont eu le français comme langue à l'école et qui confirment la complexité de la langue française apprise en ce lieu, avec des mots comme : *hiver, manteau, poêle*, décrivant des situations ou des objets complètement inconnus du quotidien d'un Africain vivant en Afrique (Pairault 1982:90-91). Son article concerne différentes ethnies en Côte d'Ivoire, également une ancienne colonie française, mais selon nous, ce même sentiment d'aliénation a dû être partagé par les enfants sénégalais également. Fall (2010:s.p) nous donne un autre exemple illustrant comment la langue est liée à la culture : il est impossible pour un Sénégalais, qui n'a jamais vu la neige, de comprendre l'expression « blanc comme neige ». Pour le Sénégalais, ce qui signifie la blancheur ne va pas être la neige mais le coton auquel il peut se référer.

Alors, en 1971 les autorités sénégalaises ont commencé à se soucier réellement de la préservation aussi bien que de la valorisation des langues nationales. En conséquence, la question de comment faire pour être scolarisé dans sa langue maternelle a été soulevée. Or, c'est seulement en 1991 que ce but est atteint et confirmé par l'éducation nationale (de Halleux, 2018:s.p). Toutefois, dans ce même objectif, un premier pas en avant avait pourtant déjà été fait

par le décret présidentiel du 21 mai 1971, dans lequel on a reconnu six langues vernaculaires comme langues nationales. Les plus importantes étant : le wolof, le sérère, le peul, le diola, le mandingue et le sarakolé, et elles sont suffisamment développées pour être introduites dans le système éducatif (Leclerc, 2015:s.p).

Depuis ce temps, plusieurs progrès ont été faits à ce sujet. Par exemple un programme nommé *Élan* (École et langues nationales en Afrique) a été mis en place par huit états africains bilingues comme le Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, le Cameroun, le Mali, le Niger, la RDC et le Sénégal. Chacun de ces pays a son propre plan d'action linguistique basé sur sa propre politique éducative, même si le programme est piloté par l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) et les autorités françaises (Essono, 2012:s.p). L'objectif du programme *Élan* a été de favoriser l'enseignement bilingue en promouvant les langues africaines parallèlement au français. Des études montrent qu'en apprenant une langue nationale la première année et progressivement passer à une deuxième langue l'année suivante favorise l'apprentissage d'une langue étrangère, ou du français. Pour cette raison des bi-grammaires ont été instaurées afin de faciliter la pratique et l'enseignement en deux langues, la langue nationale, généralement officielle, d'une part et le français d'autre part (de Halleux, 2018:s.p).

D'un point de vue sociolinguistique, il semblerait être une nécessité de savoir lire et écrire dans la langue véhiculaire déjà parlée, plutôt que dans une langue étrangère. Selon Daff (1998:s.p), cela serait « le seul moyen de réconcilier l'élève africain avec son environnement social ». En somme, il s'est avéré difficile de comprendre sa culture par l'intermédiaire d'une langue étrangère. La société sénégalaise a donc demandé une école « plus enracinée dans ses valeurs et ses traditions » (Ba, 2014:s.p) et c'est ainsi que l'école sénégalaise se trouve en quête d'une nouvelle direction : faudrait-il refonder le système scolaire tel qu'il est ou faudrait-il faire un changement profond de tout le système éducatif ? Telles sont les questions relevées lors des Assises nationales sur l'éducation en 2014. Comment concilier un système éducatif qui laisse plus de place aux valeurs et aux traditions nationales, alors qu'en même temps, il faut rester ouvert aux modernités comme la technologie et les sciences ? (Ba, 2014:s.p). En tenant plus compte des langues nationales dans l'enseignement, il est pour certains question « d'améliorer le taux de réussite pour les enfants scolarisés », tandis que pour d'autres c'est une « question d'alphabétiser l'ensemble des populations en langue maternelle, du fait de l'inaccessibilité de tous à l'école de la langue officielle » (Mouto Betoko, 2013:s.p).

1.5. La liberté d'expression devient officielle

Depuis l'indépendance en 1960, et les efforts qui ont suivi afin d'accorder officiellement plus d'importance aux langues nationales, la liberté d'expression a par la même occasion été reconsidérée dans les débats. En effet, aujourd'hui cette dernière est inscrite dans la Constitution sénégalaise depuis 1978, comme dans la majorité des Constitutions africaines, alors que souvent ignorée pendant la période coloniale. De nos jours, la plupart des pays africains accordent cependant, selon une formulation propre à chaque pays, « la liberté de communiquer avec autrui, celle de donner son opinion, ou d'exprimer sa pensée, ou encore de s'exprimer par la parole, l'écrit, la plume ou l'image, ou par tout autre moyen de reproduction » (Halaoui, 2002:359). En somme, chacun est libre de s'exprimer dans la langue de son choix, et en conséquence, cela n'est pas forcément la langue officielle.

1.6. Le français au Sénégal d'aujourd'hui

La façon dont une langue va évoluer peut être étudiée par deux approches ; soit par des études de la langue avec des unités et des règles grammaticales bien précises, soit par le discours, prenant compte des usages sociaux (Maingueneau, 2009:27).

Suite à l'utilisation croissante du wolof dans de nombreux domaines, nous pouvons noter qu'une sorte de nouveau langage s'est développé. Un langage né du développement naturel de la langue, une production d'alternance codique de l'utilisation du français et du wolof, tissant et empruntant des mots à l'un ou l'autre selon les besoins. Ceci est probablement une conséquence et le produit d'une nouvelle vie beaucoup plus urbanisée. Une vie citadine où les objets et les situations n'ont pas de nomination dans la langue vernaculaire, tout simplement car ils n'existent pas dans la culture traditionnelle (Daff, 1998:s.p). Prenons l'exemple de la nouvelle technologie. Les téléphones portables et les ordinateurs – des nominations dans ces domaines n'existent sûrement pas en wolof (ou en d'autres langues vernaculaires), et par ce fait, pourraient illustrer ces cas typiques où le vocabulaire nécessite la co-alternance des deux langues.

Par le développement de la langue française, en parallèle avec le wolof, nous pouvons de nos jours définir trois sortes de français parlé dans les anciennes colonies en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal. D'abord il y a le français académique, équivalent au français parlé en France par les intellectuels. Puis il y a le français dit « de variété locale », ayant un lexique et une grammaire tout à fait correcte, par rapport au français académique, mais où la différence consiste en l'apport renforcé au niveau sémantique et une intonation plus africaine (Halloui,

2002:349). Dans *La grève des bàttu*, nous trouvons effectivement quelques exemples de cette variété. Nous reviendrons à cela ci-après, dans l'analyse du roman. La troisième variété du français est le langage populaire, mélangeant le français et une autre langue vernaculaire et qui se parle en empruntant aussi bien lexicque que syntaxe aux deux langues. Dans cette variété, les mots en langues vernaculaires sont très fréquents et l'on estime que celle-ci est la variété principalement parlée par les analphabètes (Halaoui, 2002:349). En ce qui concerne l'œuvre de Sow Fall que nous allons étudier, son langage est plutôt académique, avec l'appui des mots en wolof.

2. La corrélation entre la langue et la culture dans *La Grève des bàttu*

La littérature reflète la société et en cela diffère par sa nature et son expression dans les différents pays, sociétés et continents. Bref, elle diffère par la culture. Le Larousse (2018) définit le mot culture comme :

- « Ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation :.....
- Dans un groupe social, ensemble de signes caractéristiques du comportement de quelqu'un (langage, gestes, vêtements, etc.) qui le différencient de quelqu'un appartenant à une autre couche sociale que lui :....
- Ensemble de traditions technologiques et artistiques caractérisant tel ou tel stade de la préhistoire ».

En conséquence, il ne serait pas possible de raconter une histoire qui se passe dans une ville sénégalaise, avec des habitants de diverses couches sociales sans que la culture ne colore la narration. La littérature sénégalaise ne peut se dissocier de la culture du pays, au contraire : avec les spécificités de la société africaine comme le plurilinguisme, la religion, le mysticisme et la polygamie pour mentionner quelques exemples, les auteurs africains produisent par ce fait une littérature qui a ses racines dans les spécificités que nous venons de citer. Leur littérature reflète simplement la vie sociale, culturelle et spirituelle africaine (Willane, 2018). Selon Willane, Aminata Sow Fall ne pourrait en conséquence pas écrire dans le même style qu'un écrivain français. L'écriture de chaque écrivain est un produit, voir une conséquence, de sa culture. Pour Sow Fall, son style de narration n'est donc pas un choix - il est plutôt imposé par l'univers dans lequel elle a été élevée. Aussi, comme noté par Robert (2009:s.p), la langue et la

perception du monde du locuteur vont de pair. Le lieu de naissance est un élément important pour la personne que nous devenons. D'où nous venons affecte notre personnalité, nos pensées et le style de vie que nous menons. Dans son étude Robert compare un Napolitain et un Milanais mais cela aurait pu être un Dakarois et un Casamançais, ou pourquoi pas un Parisien et un Marseillais. Willane (2018) reconnaît au sujet de la forme de l'écriture que « la narration n'a pas besoin d'être rationnelle, comme sa forme africaine est une langue imagée et mythique ». En plus, la langue est restée longtemps orale avant de trouver sa forme écrite. Dans la société africaine, c'est à travers les paroles qu'ont été transmises les valeurs et les traditions, passées de génération en génération. En conséquence, « La tradition orale africaine remplit une fonction à la fois sociologique et politique » (Chevrier, 1986:25, comme cité par Muftau, 2004:s.p).

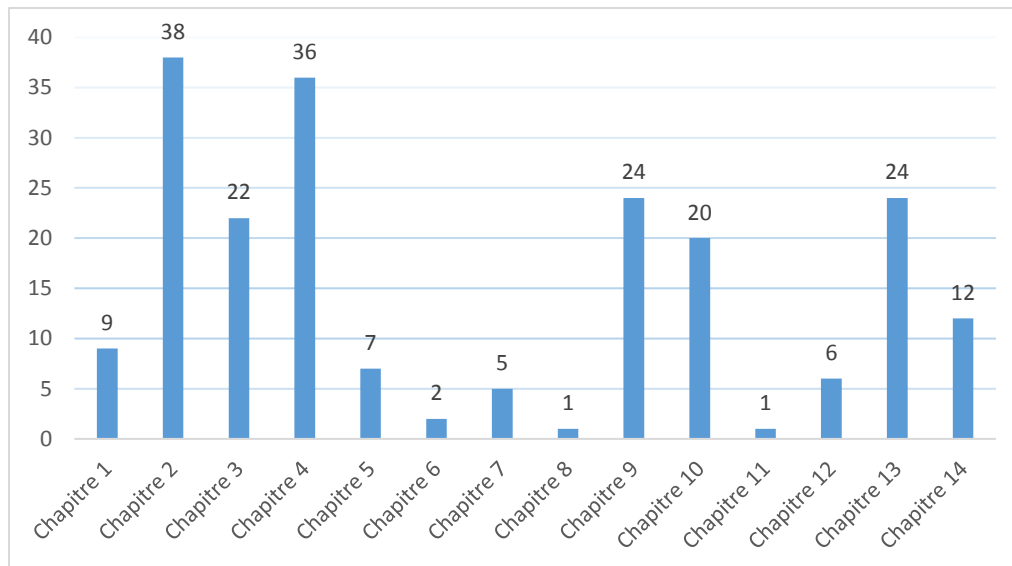
L'œuvre d'Aminata Sow Fall n'est pas une exception - elle n'échappe pas à la culture qui est son fondement. Au contraire, son roman reflète la société africaine avec ses traditions et ses valeurs dans laquelle s'intègre le bilinguisme.

Ci-dessous, nous allons regarder de plus près les situations où le wolof est utilisé ainsi que la forme de la narration dans *La Grève des Bàttu*. En mettant en lumière les aspects typiques de la société Sénégalaise, nous allons étudier comment la culture a pu influencer le texte.

3. Références verbales africaines

3.1. L'utilisation du wolof

Dans *La grève des bàttu*, le wolof est fréquemment utilisé. Ci-dessous, nous pouvons voir la fréquence d'application du wolof par chapitre. Il faut noter que dans ces chiffres nous ne tenons pas compte de l'expression *Inch'Allah*, qui est empruntée à l'arabe.



La fréquence des mots en wolof par chapitre dans *La grève des bàttu*.

Il est intéressant de constater que dans le chapitre 2, où le wolof est utilisé trente-huit fois, il sert à décrire des dialogues entre les *bàttu*, les mendiants, tandis que dans chapitre 11, l'un des deux chapitres où le wolof est utilisé seulement une fois, les dialogues décrits sont entre le personnage principal, cadre dans l'administration, et son assistant. Nous pouvons constater que ceci est symptomatique, lorsque le wolof est utilisé, la narration tourne en générale autour de salutations, du mysticisme, de la religion, des marabouts, des mendiants, des plats et des vêtements typiques pour le Sénégal. À l'inverse, toutes les conversations entre personnes dites instruites, comme les politiciens et les cadres, ainsi que les descriptions générales des lieux sont toujours narrés en français.

L'utilisation du wolof est parfois due au fait qu'il n'y a pas de dénomination équivalente en français, par exemple pour décrire des vêtements ou des plats typiques. Par contre, dans certains cas, le wolof semble être utilisé pour ne pas perdre le vrai sens ou la nuance recherchée d'un mot. Commençons par le titre de cette œuvre *La grève des bàttu*, qui fait appel aux mots vernaculaires car un *bàttu* veut dire en wolof calebasse, objet souvent utilisé par les mendiants pour demander l'aumône (Mone, 2017:s.p). Sow Fall parle également de *boorom bàttu*, à savoir les mendiants avec leurs Calebasses (Gb:24). Le titre veut donc dire la grève des mendiants. D'ailleurs ceci est presque un jeu de mots, étant donné que la signification du battu en français est tout autre, mais en même temps, ce mot pourrait bien correspondre au contexte. Par contre, à l'intérieur du livre, le titre est *La grève des bàttu* ou *Les déchets humains*. La traduction en

français ne nous laisse donc aucune indication quant au vrai sens du titre, car ‘la grève des mendians’ ne signifie pas la même chose que ‘les déchets humains’.

Sow Fall mentionne également un personnage qui « se convertit au *boroom bàttu*, mais sans *bàttu*, mais main tendue » (Gb:27). Est-ce qu’il aurait été possible de juste écrire qu’il s’est convertit en *boroom* ? Essayons de mettre cette même phrase en français, ce qui nous donne « Il s’est convertit en mendiant avec une calebasse, mais sans la calebasse, mais main tendue ». Ressentons-nous la phrase de la même façon en wolof qu’en français ?

Dans une autre phrase l’auteure a choisi d’utiliser des mots en wolof qu’elle explique en bas de page : ce sont des gens qui habitent loin, et plus précisément « ceux de l’Europe et des États-Unis » comme suit : « Voilà : maintenant les gens qui habitent loin, *waa bitim rééw*, les toubabs surtout, commencent à s’intéresser à la beauté de nos pays, ce sont des touristes » (Gb:38). Si cette phrase avait été écrite en utilisant la traduction de l’auteure comme *les Européens* et *les Américains* elle aurait probablement perdu une partie de son sens. Notons que le mot *toubab* est donc à l’origine un mot en wolof pour décrire « les Blancs », et ce mot a de nos jours trouvé une place dans le dictionnaire Larousse. « Pourtant cet homme, un vrai toubab qui se désaltérait de bière et se chauffait de whiskey, cet homme qui ne s’adressait à sa femme et ses enfants qu’en toubab..... » (Gb:50). Un dérivé de ce mot est « toubabisé », parlant d’une personne africaine ayant adopté un mode de vie occidental (Le Grand Robert, 2017).

3.2. Pour les expressions

Parfois le sens est expliqué directement dans la phrase, parfois il est jugé évident, ou il manque d’importance pour le lecteur français, car on ne trouve pas de traduction. Un exemple : le mot *ndéysaan* (Gb:46) : «il était resté couché dans un coin, derrière une salle commune dont les pensionnaires compatissaient à ses peines par d’éternels *ndéyssan* lorsque la douleur le tenaillait et qu’il geignait et se tordait ». Pourtant ce mot se trouve à une autre page où il est traduit en bas de page comme : « Interjection. Exprime ici la pitié » (Gb:28). Ce mot semble donc avoir plusieurs significations. Selon chaque situation il est peut-être difficile de trouver une traduction juste qui couvre tout son sens ? Un autre exemple de phrase sans traduction, pourtant relativement souvent utilisé dans les conversations est *Céy yalla !* (Gb:38-39). Nous pouvons noter que ces mots sont toujours utilisés avec un point d’exclamation, en début de phrases qui peuvent avoir des significations diverses. Cette expression est-elle traduisible ? Ou est-ce quelque chose que l’on dit, mais qui ne veut rien dire ?

Nous trouvons aussi des exemples d'expression de connotation religieuse comme *-Ey waay amiin !*, qui veut dire *que Dieu fasse cela !* (Gb:52). *Maangi sant*, qui signifie *je remercie le Créateur* (Gb:37), ou *Laaxira*, qui renvoie à *l'au-delà* (Gb:45). Pour ne pas mentionner l'expression *Inch'Allah* qui est utilisée très souvent, comme pour confirmer ce que l'on vient de dire et pour exprimer un souhait. La moralité s'exprime aussi en wolof : *Aqu jigéen baaxul* où la traduction en bas de page nous informe que cela veut dire : « ceux qui maltraitent les femmes seront châtiés » (Gb:58). Le personnage principal, Mour Ndiaye, et sa femme Lolli, sont très fiers d'avoir « réussi à inculquer à leur fille l'indispensable vertu de *jom*, qui constitue un frein à tout comportement répréhensible ». *Jom* est traduit en bas de page comme : « sens de l'honneur et de la dignité » (Gb:101).

3.3. Le français de variété africaine

En parcourant le roman nous trouvons certains termes ou expressions tout à fait corrects, mais plus tellement utilisés à l'oral dans l'hexagone de nos jours (Google Ngram Viewer, 2018). Regardons le mot *enfanter* dans les exemples qui suivent : « Ni les poudres, ni les breuvages, ni les incantations à la nuit noire au cœur de la brosse déserte d'hommes n'avaient réussi à combler le désir d'enfanter » (Cb : 99). Ici ce mot est utilisé pour décrire le désir d'avoir un enfant, de tomber enceinte, tandis que dans la phrase suivante il remplace le mot accoucher : « Car l'être que cette femme enfantera viendra de vous, il sera parmi vous, mais il ne sera pas de vous » (Cb : 100). Il y a également les mots *costumé* et *cravaté* pour expliquer que Nguirane Sarr portait un costume et une cravate : « Nguirane Sarr, costumé, cravaté continue de faire échapper de sa guitare des aires mélancoliques (.....) » (Cb:139).

3.4. L'emprunt de l'arabe

Comme constaté auparavant, le français aussi bien que le wolof empruntent non seulement des mots l'un à l'autre, mais aussi à l'arabe. Comme exemple nous avons l'expression « *Inch'Allah* », si Dieu le veut. Comme mentionné préalablement, cette expression est fort fréquente dans ce livre, et cela dans toute sorte de conversation, peu importe si elle se déroule en français ou en wolof. Ceci a bien sûr un rapport avec le Sénégal, pays musulman. En français il est peut-être plus courant de dire *j'espère* plutôt que *si Dieu le veut*.

Pour se saluer, les Sénégalais utilisent également des phrases en arabe :

-« *Assalamu alleykum* »

- « *Malikum salam* » (Gb:139)

3.5. Un langage né de la tradition africaine de conter

Selon Willane (2018), le langage africain peut être décrit comme poétique, car généralement il est très imagé et coloré par de nombreuses métaphores. Une explication possible serait que le langage a été utilisé uniquement à l'oral pendant très longtemps, et non pas à l'écrit (Mufutau, 2004:s.p). Ceci est certainement le même phénomène chez de nombreux peuples originaires de partout dans le monde, où toute communication s'est faite uniquement à l'oral pendant de longues périodes, et, où la tradition de conteur a eu une grande importance. Malgré le fait que le roman de Sow Fall soit essentiellement écrit en français, le langage utilisé est fortement influencé par la culture africaine. Peut-être s'agit-il du langage que Danièle Latin appelle « oralité africaine » dans un article dans *Sudlangues* (2002:s.p) dans lequel elle recherche un rôle plus valorisé pour la littérature africaine en français. D'après Latin (2002:s.p), celle-ci apporterait une « diversité linguistique » à la littérature francophone. Elle constate que « c'est à partir du transcodage des parlers vernaculaires dans la langue de la représentation littéraire que sont nées la plupart des littératures modernes d'expression française hors de France ».

Nous trouvons de nombreux exemples de ce langage poétique qui, en même temps fait référence à des objets ou des situations plutôt typiquement africaines dans *La grève des battus*. Ceci est surtout valable pour les descriptions des personnages et les milieux de vie. Prenons par exemple les phrases suivantes : « Son visage exprime toute la rage d'une lionne blessée. Son regard de fauve darde des rayons flamboyants sur le visage de Mour » (Sow Fall, 2011:61) ou encore « Un soleil d'hivernage, à l'heure où les djinns prennent leur bain de chaleur, enfonce des pointes de flamme dans les chairs déjà meurtries » (idem 2011:69). Notons que d'avoir l'air « d'une lionne blessée » ou mentionner des djinns accentue le côté africain du récit.

3.6. La palabre

Dans la société sénégalaise la palabre a une fonction socialement importante. Elle peut être vue comme des discussions sans fin, mais aussi comme un moyen démocratique de résoudre des problèmes dans la communauté. En général celle-ci se déroule à l'abri du soleil, sous un grand arbre et suit un processus à peu près identique dans chaque endroit où il se déroule. Le principe de la palabre est qu'en discutant, on trouve des solutions à tout, et comme cela l'harmonie et la solidarité dans la communauté peuvent être préservées. Ainsi chacun peut exprimer son opinion, et de ce fait, ces rassemblements peuvent durer pendant plusieurs jours, voire des semaines (Kondombo, 2014:1). A travers la palabre et avec l'aide des proverbes à base mythique ou religieux la moralité est transmise par les anciens dans le but de réveiller la

conscience morale de l'individu. Le but recherché est de trouver un consensus acceptable pour le plus grand nombre (Djonoukou, 2009:s.p). La palabre serait pour nous une sorte de rassemblement démocratique voir même un tribunal. Dans l'œuvre d'Aminata Sow Fall, la palabre a également sa place, même s'il ne s'agit pas de palabre villageoise dans le sens décrit ci-dessus. Dans l'exemple ci-dessous, il s'agit plutôt d'une sorte de réunion des mendiants afin de débattre sur la violence dont ils sont victimes :

«- Nous ne sommes pas des chiens ! Vous le savez bien, que nous ne sommes pas des chiens. Il faut qu'eux aussi ils en soient persuadés. Alors organisons-nous.

- Comment nous organiser ? Des mendiants s'organiser ! Tu rêves, Nguirane ! T'es jeune ! Laissons-les tout simplement avec le bon Dieu.

- Écoutez, on peut bien s'organiser. Même ces fous, ces sans-cœur, ces brutes qui nous raflent et nous battent, ils nous donnent la charité.

Le silence a brusquement envahi l'atmosphère. Les oreilles sont tendues ; des paupières tremblent sans pouvoir s'ouvrir. Petit à petit, le manteau crépusculaire se confond avec les ténébreuses silhouettes qui peuplent la cour de Salla Niang » (Gb:46-47).

3.7. Les salutations

Puis, nous avons les salutations africaines qui se distinguent des salutations occidentales relativement brèves.

« -*Sokhna Lolli, Badiane, Badiane*. Comment se portent les gens de la Ville ?

-*Sidibé, Sidibé*, tout le monde en paix, Sidibé » (Gb:16).

« -Serigne, comment te portes-tu ?

- *Maangi sant*. Je remercie le Créateur. *Jërejëf* » (Gb:37)

« - *Mba jamm ngéen am* ? Avez-vous la paix ?

- *Tabarak Allah* ! Nous rendons grâce à Dieu ! » (Gb:140)

Ci-dessus quelques phrases de salutations vraisemblablement typiques à connotations religieuses. Nous pouvons noter que ces expressions participent à donner une authenticité culturelle aux rencontres décrites. En Afrique, et notamment au Sénégal, on porte en effet une grande importance aux salutations qui durent souvent un petit moment car il faut, par politesse, inclure des questions sur la santé, la famille et le travail du locuteur avant de passer à d'autres sujets (Maclachlan, 2017 :s.p).

4. L'héritage culturel africain

4.1. Pour les plats typiques

Quand l'auteure parle d'un *baasi salte* (Gb:74), elle aurait pu écrire un *couscous royal des grandes cérémonies* qui est sa traduction, mais cela devient bien plus lourd. Dans ce cas Sow Fall donne la traduction en bas de page, pour expliquer certains des mots ou phrases en wolof. Un autre exemple est *laax*, « quand ils nous invitent gentiment devant des calebasses fumantes et parfumées de laax... » (Gb:72). C'est une *pâte de mil qui se mange avec du lait caillé*. Nous trouvons aussi le mot *baraada*, qui veut dire *théière* (Gb:51). En effet le thé a une grande importance dans la culture sénégalaise. L'*ataya*, un thé à la menthe sucré, est indispensable pour la palabre et comparable à l'apéritif en France. Il fait partie du concept d'hospitalité pour lequel sont connus les Sénégalais, la fameuse *téranga*. Boire du thé donne une occasion conviviale pour se voir, discuter, et palabrer. Avec l'aide du thé on crée des nouveaux contacts et on fait des rencontres (Kanté & Nicot-Guilloreil, 2014:s.p).

4.2. Pour les vêtements

Les Sénégalais portent souvent des habits qui sont propres à la culture africaine. Il y a par exemple le *boubou*, sorte de large robe, porté par les femmes. « Elle a de jolis boubous, Salla, et elle sait bien les porter » (Gb:29). Ce mot est mentionné dans le livre sans traduction, comme la majorité des francophones connaissent sa signification, alors que nous apprenons qu'un *becco* veut dire « petit pagne qui se porte en dessous d'un plus grand pagne » (Gb:29). Comme nous pouvons le constater en regardant de plus près la phrase où le mot *becco* figure, nous pouvons comprendre que l'auteure a choisi d'utiliser le mot en wolof puisqu'il ne se traduit pas sans complication. Il y a également le mot *turki* (Gb:20) qui signifie aussi un habit, traduit en bas de page par « sorte de tunique, qui se porte sous le boubou ou le caftan ». Les dénominations d'habits sont donc en wolof car il n'y a pas de dénomination propre en français. Il y a des traductions certes, mais pas de dénominations.

4.3. Le mysticisme

Même si la société sénégalaise se modernise, la culture traditionnelle garde néanmoins une place importante pour les Sénégalais. Ainsi, dans les situations critiques et selon la tradition africaine, on va plutôt chercher de l'aide chez les marabouts, considérés comme des guides spirituels et comme des personnes ayant le pouvoir de protéger les gens du mauvais sort et de

prédire l'avenir. Cela est valable également chez de nombreux responsables politiques, qui par peur de perdre leur pouvoir, consultent les marabouts ou devins traditionnels (Bujo, 2007 :s.p). Nous trouvons justement un exemple de cela dans le roman : « (...) il s'est contenté de demander aux marabouts de le protéger contre les mauvais sorts qu'on pourrait lui jeter et de l'aider à obtenir le plus rapidement possible ce poste de vice-président de la République tant convoité » (Gb:99).

Ainsi, le mysticisme a également sa place dans le livre *La grève des bàttu*, où le personnage principal consulte régulièrement un marabout, ou plutôt *son* marabout. Quand sa situation devient plus critique, à savoir quand le poste de vice-président de la République auquel il aspire est en jeu, il implore l'aide d'un autre marabout, « considéré comme celui à qui rien ne peut résister » (Gb:99). La solution pour obtenir ce que l'on veut se trouve en faisant des sacrifices. « Ce que tu veux, tu l'auras, et très bientôt. Tu seras vice-président. Pour cela tu devras sacrifier un taureau dont la robe sera d'une couleur unique, de préférence fauve. La terre devra s'abreuver du sang de ce taureau ; tu l'abattras ici, dans la cour de cette maison ; tu en feras ensuite soixante-dix-sept parts, que tu distribueras à des porteurs de *bàttu* » (Gb:103)

4.4. La polygamie

La polygamie, faisant partie intégrante de la culture sénégalaise, se retrouve également dans ce roman. Occasionnellement mentionnée au passage comme « Dans la vaste cour de la maison, une des femmes de Serigne Birama est assise, (...) » (Gb:37), d'autres fois celle-ci est décrite plus en détail. Nous avons l'exemple où le caractère principal annonce à sa femme qu'il va prendre une deuxième femme : « Voilà...Puisqu'il faut te le dire et que je veux te le dire moi-même par respect et par amour pour toi, voilà...On me « donne » une femme demain » (Gb:57). Sa femme n'accueille pas cette nouvelle avec enthousiasme, parce qu'elle a compris « en fréquentant le monde » que « les femmes n'acceptent plus d'être considérées comme des simples objets (...) » (Gb:59). Notons que ce roman est paru il y a presque 40 ans ! Aussi, la fille du couple cité ci-dessus, étudiante en sciences juridiques, « passait son temps à dire : 'On devrait supprimer la polygamie ; c'est une pratique qui ne se justifie plus de nos jours' » (Gb:60). En effet, après l'indépendance, de nombreuses femmes instruites s'opposaient à la polygamie, alors que de nos jours, nous assistons à un retournement des mentalités avec une acceptation de celle-ci. Cependant, selon des statistiques datant de 2013, le taux de ménages polygames au Sénégal baisse (Kan, 2018:s.p).

5. Discussion

En tenant compte de ce que nous savons maintenant sur l'histoire linguistique du Sénégal et en considérant l'importance culturelle de toute langue, on comprend mieux le choix de l'auteure Aminata Sow Fall d'alterner entre le français et le wolof dans son roman. Le choix du français est lié au fait qu'à l'époque de la parution de ce roman, c'était la langue de l'écriture. C'est également la langue dans laquelle l'auteur a appris à écrire pendant sa scolarité au Sénégal et plus tard en suivant des études supérieures en France. Il faut aussi prendre en compte le public vers lequel elle se tourne. Comme mentionné préalablement, le taux d'analphabètes reste élevé au Sénégal, c'est pourquoi le nombre de lecteurs aurait été beaucoup plus restreint si tout le texte avait été en wolof. Toujours est-il que comme l'a constaté Robert (2009:s.p), notre identité se construit en fonction de l'endroit où nous sommes nés. Pour cette raison, le wolof en tant que langue maternelle de l'auteure, confirme ainsi son identité. Le wolof se montre nécessaire pour décrire des dialogues typiques et pour dépeindre des paysages et des personnes.

La culture de Sow Fall se manifeste effectivement dans cette œuvre par trois choses en particulier : sa narration, le choix du sujet et le vocabulaire utilisé. La narration ayant ses racines dans la tradition de conter, elle est perçue comme descriptive et poétique, notamment grâce à l'utilisation de métaphores. Le choix des thèmes est certes un phénomène global : la pauvreté et l'avarice. Ils peuvent tous deux bien sûr s'appliquer à n'importe quelle société, mais toutefois nous y trouvons quelques traits qui sont typiques de la société sénégalaise, comme par exemple:

- l'importance de la religion dans chaque situation de la vie
- la croyance incontestable envers les marabouts et en conséquence, le pouvoir de ces derniers.
- les sacrifices demandés pour obtenir ses vœux
- la superstition générale de la population
- la polygamie

L'impression ressentie dans le livre d'Aminata Sow Fall, est que pour les Sénégalais les points mentionnés ci-dessus sont très importants. Notons que tous ces points n'ont ni la même place, ni la même importance dans la société contemporaine occidentale. Eventuellement trouve-t-on là une autre raison d'utiliser des mots en wolof plutôt qu'en français de façon à renforcer le côté traditionnel. Enfin, le vocabulaire utilisé est un mélange de français et de wolof. Elle se sert du français dans la majorité du livre et toujours lorsqu'il s'agit de retranscrire des discussions administratives et politiques. Pour les conversations entre *bàttus*- les mendiants- Sow Fall utilise souvent des mots en wolof. Le wolof se manifeste également pour nommer des plats et

des vêtements typiques, pour les mots à connotations religieuses ainsi que dans les conversations avec les marabouts. Bref, le wolof est utilisé dans chaque situation que l'on pourrait qualifier de typique dans le quotidien sénégalais. Peut-être le wolof est-il utilisé dans ce roman parce qu'il avait été accepté comme langue officielle quelques années avant sa parution. La liberté d'expression inscrite dans la Constitution en 1978 a pu également jouer un rôle pour son utilisation dans les dialogues. Nous ne le saurons peut-être jamais, mais tenant compte de l'histoire linguistique du Sénégal, il est possible que ces changements politiques aient contribué à son utilisation.

6. Conclusion

Aminata Sow Fall nous montre dans son œuvre que les deux composantes, culture et langue sont étroitement liées. Elle illustre bien la culture sénégalaise par sa narration, le choix du sujet et le vocabulaire utilisé dans ce roman. Pour Sow Fall, le fait de mélanger le français et le wolof dans le roman, nous montre, d'une part la société sénégalaise telle qu'elle est, passant continuellement d'une langue à l'autre, et d'autre part le besoin éprouvé par les Sénégalais d'introduire d'avantage leur langue maternelle aussi bien dans l'éducation que dans la littérature. Tout cela dans le but de combler le fossé existant entre langue et culture. Le fait d'utiliser une langue vernaculaire dans la littérature est également un moyen de valoriser son identité culturelle. La bilinguïté du roman reflète ainsi parfaitement le quotidien de l'auteure. Nous pouvons constater que lorsqu'elle parle des généralités, elle utilise le français et lorsqu'elle décrit des spécificités de la société sénégalaise, c'est à l'aide du wolof : soit par des phrases complètes, soit par mots isolés, ce qui apporte une véracité à la narration.

De nombreux écrivains éprouvent le besoin de s'exprimer dans leur langue maternelle, ce qui apporte une reconnaissance du public africain. Cependant, ce public est restreint, c'est pourquoi la majorité des écrivains doivent être publiés en français. La situation langagière est en effet très complexe au Sénégal comme d'un côté la maîtrise du français est importante pour un grand nombre de raisons : elle est indispensable pour obtenir un poste dans l'administration ou dans l'enseignement, et en ce qui concerne les écrivains, le fait d'écrire en français est nécessaire pour toucher un plus large public. D'un autre côté, le français est présent à cause de la colonisation et rappelle aux Sénégalais une partie sombre de leur histoire. Le fait que ce soit une langue qui a été parlée par obligation au début et que cette dernière n'a rien à voir avec la culture africaine, semble être ce qu'on lui reproche.

En conclusion, nous pouvons constater que le fait d'avoir deux langues peut être vécu comme complexe par certains, mais toutefois cela a aussi des avantages puisque l'utilisation et le mélange des deux, sont nécessaires dans le quotidien Sénégalais – chacune correspondant à un besoin spécifique d'expression.

Il semble que la place du français comme langue principale au Sénégal tend à diminuer par rapport à l'émergence d'autres langues nationales et ce dans plusieurs domaines, notamment dans le système éducatif. Aujourd'hui langue officielle, quelle sera son importance dans le futur, vu l'avancement du wolof dans la société sénégalaise ? Voilà un sujet très intéressant à étudier dans l'avenir.

Œuvre étudiée

Sow Fall, Aminata, ([1979] 2011), *'La grève des báltu'*, (3^{ème} édition) Groupe DDB : Saint-Armand-Montrond.

Bibliographie

Abdenour, Arezeki, (2008), *'L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ?'*, Université de Béjaia, Algérie, <https://gerflint.fr/Base/Algerie2/abdenour.pdf>, (consulté le 3 Décembre 2018).

ADakar.com, (2013), 'Qui est qui : Littérature - profile : Aminata Sow Fall', *ADakar.com*, <http://www.adakar.com/qui/profil.asp?id=1124>, (consulté le 30 Décembre 2018).

Ba, Mouhmadou Lamine, (2014) 'Des états généraux aux assises nationales sur l'éducation', *Senepius*, le 30 Août 2014, <http://www.senepius.com/article/des-etats-g%C3%A9n%C3%A9raux-aux-assises-nationales-sur-l%E2%80%99%C3%A9ducation>, (consulté le 17 Octobre 2018).

Bujo, Bézénet, (2007) 'Culture africaine et développement : un dialogue nécessaire', *Finance & Bien Commun*, 2007/3 (N° 28-29), p. 40-45. DOI : 10.3917/fbc.028.0040. URL : <https://www.cairn.info/revue-finance-et-bien-commun-2007-3.htm-page-40.htm>, (consulté le 26 Novembre 2018).

Chanda, Tirthankar, (2015), 'La Sénégalaise Aminata Sow Fall primée par l'Académie Française', *RFI Afrique*, publié le 27-06-2015, s.p, <http://www.rfi.fr/afrique/20150626-aminata-sow-fall-primee-academie-francaise-francophonie-litterature-senegalaise>, (consulté le 8 Décembre 2018).

Cisse, Mamadou, (2005), 'Langues, état et société au Sénégal', *Sudlangues*, Sénégal, <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-109.pdf>, (consulté le 9 Décembre 2018).

Daff, Moussa, (1998), « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal », *DiversCité Langues*. En ligne, Vol. III, http://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/98/mdaff/mdaff_txt.htm, (consulté le 14 Octobre 2018).

De Halleux, Olivier, (2018), « Le wolof dans la rue, le français à l'école », *Revue Antipodes* no 221 :s.p, ITECO, Bruxelles , <http://www.iteco.be/revue-antipodes/l-etonnant-visage-du-senegal/article/le-wolof-dans-la-rue-le-francais-a-l-ecole>, (consulté le 16 Octobre 2018).

Djonoukou, Kossi Tata, (2009), 'La résolution des conflits dans les sociétés traditionnelles du Togo : importance des palabres et des proverbes', *Gouvernance en Afrique*, publié le 16 Novembre 2009, http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-1643.html, (consulté le 9 Décembre 2018).

El Hadji Abdou Aziz Faty (2014), 'Politiques linguistiques au Sénégal au lendemain de l'Indépendance. Entre idéologie et réalisme politique', *Mots. Les langages du politique*, mis en ligne le 31 décembre 2016, <http://journals.openedition.org/mots/21747>, (consulté le 8 Décembre 2018).

Essono, Louis-Martin, (2012), 'Élan-Afrique : Consolider le français en développant les langues africaines', *Thot Cursus- Formation et culture numérique*, <https://cursus.edu/articles/20701/elan-afrique-consolider-le-francais-en-developpant-les-langues-africaines#.XA0NQdtKjIU> , (consulté le 9 Décembre 2018).

Fall, Moustapha, (2010), 'Le français d'Afrique noire : problématique d'un 'héritage linguistique', *Xalima*, Sénégal, <http://xalimasn.com/le-francais-d%E2%80%99afrique-noire-problematique-d%E2%80%99un-%C2%AB-heritage-linguistique-%C2%BB-par-moustapha-fall/> , (consulté le 14 Octobre 2018).

Gaasch, James (2000), 'Aminata Sow Fall -Entretien avec James GAASCH — 2000', *Éditions Xamal*, 2000, St Louis, Sénégal, http://aflit.arts.uwa.edu.au/int_gaasch2.html , (consulté le 30 Décembre 2018).

Gierczynski-Bocandé,Ute (2005) 'L'œuvre de Cheik Aliou Ndao en français et en wolof : Chances et problèmes d'un écrivain bilingue au Sénégal', *Matatu : Journal for African Culture and Society*, p 133-143.

Google, (2018), 'Enfanter, cravaté, costumé', *Google Ngram Viewer*, https://books.google.com/ngrams/graph?content=enfanter&year_start=1800&year_end=2000&corpus=15&smoothing=3&share=&direct_url=t1%3B%2Cenfanter%3B%2Cc0 , (consulté le 20 Décembre 2018).

Halaoui, Nazam, (2002), 'La langue de la Justice et les Constitutions africaines', *Cairninfo*, 'Droit et Société' 51/52-2002 : 349, <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2002-2-page-345.htm>, (consulté le 8 Novembre 2018).

Kan, C. (2018), 'Au Sénégal, la polygamie ne rebute plus les femmes instruites', *Le Monde*, publié le 11 Mai 2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/05/11/au-senegal-la-polygamie-ne-fait-plus-peur-aux-femmes-instruites_5297654_3212.html , (consulté le 19 Décembre 2018).

Kanté, Moussa., Nicot-Guillorell, Muriel, (2014), 'Le thé au Sénégal', Indépendances africaines, *Tv5 monde.com*, ministère de l'Éducation nationale du Sénégal - Juin 2014 Le thé au Sénégal 1/4 Niveau intermédiaire, B2, <file:///C:/Users/Anita/Downloads/independances-senegal-the-prof.pdf>, (consulté le 5 Décembre 2018).

Kondombo, Pouknif, (2014), 'La « Palabre Africaine » Peut-elle Renforcer la Démocratie en Afrique ?' Parti 1, *Afrique – Burkina thinks*, publié le 7 Décembre 2014 :1-2, <http://www.burkinathinks.com/afrique/la-palabre-africaine-peut-elle-renforcer-la-democratie-en-afrique-partie-i>, (consulté le 9 Décembre 2018).

Latin, Danièle, (2002), 'Oralités africaines et modernité', *Sudlangues no 1*, le 20 Décembre 2002, Bureau Afrique de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Dakar, <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article66> , (consulté le 1 Novembre 2018).

Larousse, (2018), Dictionnaire français en ligne :

a) 'Toubab', www.larousse.fr/dictionnaires/francais/toubab/78618, (consulté le 31 Octobre 2018).

b) 'Culture', <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/culture/21072>, (consulté le 2 Décembre 2018).

La vie sénégalaise, (2017), ' Le taux d'analphabètes au Sénégal est de l'ordre de 54,6% dont 67% sont des femmes', le 9 Septembre 2017, www.laviesenegalaise.com/le-taux-danalphabetes-au-senegal-est-de-lordre-de-546-dont-67-de-femmes, (consulté le 13 Novembre 2018).

Leclerc, Jacques, (2015a), 'L'aménagement linguistique dans le monde', *Cefan*, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/senegal.htm>, (consulté le 14 Octobre 2018).

Leclerc Jacques, (2015b), 'Sénégal', *Cefan*,

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/senegal.htm> (consulté le 8 Décembre 2018).

Le Grand Robert, (2017), 'toubabiser', *Dictionnaires Le Robert - Le Grand Robert de la langue française*, <https://gr-bvdep-com.www.bibproxy.du.se/robert.asp> , (consulté le 30 Décembre 2018).

MacLachlan, Matthew, (2017), 'Le savoir-vivre à travers différentes cultures africaines', La formation interculturelle, *Communicaid*, <https://www.communicaid.fr/blog/formation-interculturelle/savoir-vivre-a-travers-differentes-cultures-africaines/>, (consulté le 5 Décembre 2018).

Maingeneau, Dominique (2009), *Aborder la linguistique*, (2^{ème} édition), Normandie : Éditions du Seuil.

Marivat, Gladys, (2018), 'Aminata Sow Fall : « On obtient plus de résultats quand on apprend aux femmes à se battre »', *Le monde*, publié le 20 mars 2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/03/20/aminata-sow-fall-on-obtient-plus-de-resultats-quand-on-apprend-aux-femmes-a-se-battre_5273702_3212.html, (consulté le 30 Décembre 2018).

Mone, Théophile, (2017), 'Les enseignements de « la grève des báttu » d'Amiata Sow Fall', *Les Echos du Faso*, 27 Juin 2017 :s.p, <http://lesechosdufaso.net/les-enseignements-de-la-greve-des-battu-daminata-sow-fall/>, (consulté le 31 Octobre 2018).

Mouto Betoko, Christiane, (2013), 'Compétence Interculturelle Et Enseignement Des Langues Maternelles En Afrique Francophone Contemporaine', *Multilinales*, Volume 1, Numéro 1, Pages 95-104, <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/1536>, (consulté le 16 Octobre 2018).

Mufutau Adebawale Tijani, (2004), 'Ahmadou Kourouma, un conteur traditionnel sous la peau du romancier', *Semen* [En ligne], 18 | 2004, mis en ligne le 02 février 2007, URL : <http://journals.openedition.org/semen/1220>, (consulté le 27 Novembre 2018).

Pairault, Claude, (1982), 'A propos de langue maternelle en Afrique Noire', *Langue française*, n°54, 1982. *Langue maternelle et communauté linguistique*. pp. 85-92, https://doi.org/10.3406/lfr.1982.5281https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1982_num_54_1_5281, (consulté le 2 Décembre 2018).

Robert, Sylvie, (2009), 'Rôle des langues dans la construction de l'identité des immigrés italiens et de leurs descendants', *Université Stendhal Greoble 3, Français Langue Etrangère*, https://www.memoireonline.com/10/09/2784/m_Rle-des-langues-dans-la-construction-de-lidentite-des-immigres-italiens-et-de-leurs-descendan11.html, (consulté le 2 Décembre 2018).